

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Retrait-Tourcoing: Trois mois: 12.50 Six mois: 26.00 Un an: 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Valenciennes, 15 fr. La France et l'Etranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. - Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRATIONS: Annonces: la ligne. 25 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRE, Libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE & Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 10 DÉCEMBRE 1883

LES NEUF MILLIONS

M. Jules Ferry échelonne les demandes de crédits comme on échelonne les troupes dans certain ordre de bataille. Le système ayant réussi pour la Tunisie, il en renouvelle l'expérience pour le Tonkin.

Au lieu de demander cent millions et cinquante mille hommes, il demande neuf millions après en avoir demandé et obtenu cinq une première fois; huit mille hommes après avoir affirmé, à plusieurs reprises, que quatre mille hommes suffisaient amplement à la « pacification » du Delta au fleuve Rouge.

C'est toujours le même système de dissimulation, de mensonges que la Chambre tolère avec la plus incompréhensible faiblesse.

Si le cabinet demandait cent millions et l'envoi d'un corps d'armée, tout le monde de s'écrier: « Mais c'est la guerre, que vous nous proposez là et nous ne voulons pas de la guerre! »

Les crédits seraient refusés, le ministère renversé, à la grande joie de la France; mais au grand désappointement des ministres et de la meute hurlante d'agitateurs qu'ils entraînent toujours sur leurs talons.

La Chambre vote successivement des peits crédits destinés à couvrir les dépenses déjà faites, et le ministère nous amène ainsi, sans cahots, à la catastrophe finale, à la ruine. Et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que parmi les cinq cent trente-cinq députés qui siègent au Palais-Bourbon, il ne s'en soit pas trouvé un seul pour poser au Cabinet cette simple question: « Vous demandez, dites-vous, neuf millions pour parer à de nouvelles dépenses; ne serait-ce pas plutôt pour payer des dépenses déjà faites et illégalement ordonnées pour masquer des virements suspects? »

Vous nous avez demandé cinq millions pour armer tant de transports destinés à porter tant d'hommes au Tonkin. En fait, le nombre des transports, et des soldats a été triple de celui dont vous parliez dans votre première demande de crédit!

Conclusions: « Ou vous avez demandé beaucoup plus qu'il ne vous fallait, la première fois, et vous avez eu tort, étant donné le déplorable état de nos finances; ou vous avez dépensé le triple de ce que nous vous avons accordé; vous avez pris alors l'argent à d'autres chapitres du budget. »

Dans ce second cas, vous avez fait preuve d'une rare indécatesse et du plus parfait mépris de la Chambre. »

Il importe d'en finir avec ce système de virement de fonds, sans le consentement des représentants du pays. Ce système permet aux ministres d'échapper au contrôle quotidien du Parlement, contrôle toujours utile, mais absolument nécessaire lorsqu'il s'agit d'événements aussi périlleux que ceux dont l'Annam est le théâtre.

Car, voyez comment, par ce régime, M. Jules Ferry nous a conduits à la guerre.

Si, avant de dépenser un centime, le ministère s'était muni de l'autorisation des Chambres, il aurait dû communiquer l'ultimatum Tseng, disant que toute attaque sur Bac-Ninh, par les Français serait considérée par la Chine comme un casus belli.

Le Parlement aurait examiné la situation et l'aurait tranchée soit en votant définitivement la guerre et les fonds pour l'entreprendre victorieusement, soit en décidant l'évacuation du Tonkin.

Au lieu de cela, qu'est-il arrivé? Nos millions s'engouffrent successivement; nos hommes meurent. Les Chinois nous croient pusillanimes parce que nous temporisons, et la France entière est dans un état d'énerverment, de fièvre préjudiciable aux affaires.

Il est vrai que les agitateurs ont beau jeu, et que les ministres vivotent. Mais on avouera que la compensation est insuffisante.

Et cet état d'énerverment entretenu de mauvaise foi, cette situation louche, cette inquiétude vague sont l'œuvre de M. Jules Ferry.

Voilà ce qu'il ne faut pas se laisser de crier sur tous les toits afin que la France puisse mesurer la mauvaise foi, la duplicité et la vanité incapable de son premier ministre.

PIERRE SALVAT.

LA MANIFESTATION DU 7 DÉCEMBRE

Les arrestations opérées vendredi pour rébellion ou outrages aux agents, sur la place de la Bourse, sont au nombre de onze. Voici les noms des individus arrêtés: Bugeud, Legoux, Meynier, Duval, Devaray, Girard, Martin, Curé, Evrain, Rosset et Jourdan. On a conduit également au poste un rentier de Passy, M. Palette, venu à la Bourse pour affaires et qui refusait de circuler, et un employé de la Banque parisienne, M. Torse, qui était porteur d'une canne de touriste munie d'une pointe de fer.

Les organisateurs du meeting n'avaient voulu, paraît-il, que tater le terrain. Le succès de badauderie qu'ils ont obtenu a décidé ceux qui n'ont pas été arrêtés à organiser une seconde manifestation qu'ils annoncent dans la note suivante publiée par le Cri du Peuple:

« Chers citoyens du Cri du Peuple, Prière d'insérer la note ci-dessous. Les journaux bourgeois s'efforcent à l'envi d'atténuer le résultat de la manifestation d'hier, 7 décembre courant. Ils ignorent donc, eux, qui se croient si bien informés, que cette manifestation n'était qu'un symptôme, précédant une autre manifestation, que celle-ci ayant pris la mesure de la lâcheté bourgeoise, sera d'autant plus sérieuse, qu'il y aura résultat immédiat. Les convocats du meeting d'hier sont décidés, avec l'appui de leurs amis anarchistes, à recommencer, dans un bref délai, et à affirmer leurs droits de réunion sur la voie publique, et, au besoin, les revendiquer violemment. L. COTTIN, MILLET, LESCOURTIER, LEFEBVRE. »

LE DÉBAT SUR LES AFFAIRES DU TONKIN

L'expédition du Tonkin est bien décidément le gros embarras du ministère Ferry; toutes les semaines, la question revient à la tribune, et plus le gouvernement triomphe, plus la confiance du public s'éloigne de lui! Fautes dans le

passé, fautes dans le présent, le ministère a accumulé sur ce point et concentré, pour ainsi dire, tout ce qu'il y a d'expérience, de présomption, de sottises dans le parti républicain. Il n'est pas une de ses prévisions que l'événement n'ait été démenti, pas un de ses calculs qui n'ait été reconnu faux, par une de ses affirmations qui ne se retourne contre lui comme un mensonge. Si la responsabilité ministérielle était autre chose qu'un mot, si des sommets de la Constitution elle était descendue dans les pratiques de la vie parlementaire, le cabinet Ferry devrait être mis en jugement et condamné avec la dernière rigueur.

On sait les causes du débat. Il s'agit d'ouvrir au ministère de la marine et des colonies, sur l'exercice 1883, un nouveau crédit supplémentaire de 9 millions de francs, déjà déposé, du reste, aux tris de quarts, et à propos de la discussion de ce crédit, M. Clémenceau et quelques uns de ses collègues ont déposé une demande d'interpellation sur l'expédition du Tonkin. Nous n'avons entendu vendredi que des adversaires de l'expédition, M. Rivière, M. Charms, M. Delafosse, dont les discours fort judicieux ont rempli la séance. Républicains et monarchistes sont parfaitement d'accord ici: comme le monde des affaires, comme l'immense majorité de la nation française, les uns et les autres professent résolument que la France a été jetée dans la plus pitoyable des aventures, et rien n'indique que si les crédits sont votés, ce qui est désirable, il ne se mèlera pas à ce vote une réserve, un blâme peut-être, pour la politique inconsidérée qu'il impose au pays cette série d'angoisses et de sacrifices inutiles.

Dans cette mêlée d'incohérences, de faiblesses, d'inepties, on n'a vraiment que l'embarras du choix: le livre Jaune, récemment distribué, les étale toutes. Il nous montre comment une affaire tenue et suivie avec prudence, pendant des années, par des ministres compétents, par un gouvernement ayant quelque esprit de suite, malgré les difficultés des circonstances, peut tourner à l'aventure, au gâchis, à l'impasse. Mais, si l'on cherche des coupables, si l'on veut à toute force dans ce régime, où l'inconséquence règne en souveraine, découvrir et dénoncer des criminels, le Moniteur nous les désigne et il nous en signale trois. Leur dossier est là; il suffit d'un peu de mémoire pour le reconstituer.

Le premier en date, c'est M. de Freycinet. Comme l'a très-bien dit M. Léon Renault dans son rapport, « les difficultés de l'heure présente proviennent, sinon en totalité, du moins en majeure partie, de l'insuffisance des moyens avec lesquels l'affaire du Tonkin s'est trouvée engagée au mois de février 1882. C'est le privilège constant de M. de Freycinet de gêner tout ce qu'il touche: de courir, le cœur léger vers les précipices, et d'y jeter la France, presque le sourire aux lèvres. M. de Freycinet a envoyé au Tonkin juste le nombre nécessaire pour fournir aux Chinois un prétexte d'intervention dans cette contrée. M. Léon Renault, dans le passage de son rapport cité plus haut, a donc exprimé en termes polis et modérés la plus éclatante et la plus indéniable des vérités. L'Egypte, les chemins de fer et le Tonkin, M. de Freycinet se montre à une égale hauteur dans ces trois affaires.

Mais, si M. de Freycinet est le premier en date des coupables, le second c'est M. Grévy, président de la République. Il y a juste un an, un ministre de la marine, justement honoré, M. l'amiral Jauréguiberry, préoccupé de la gravité croissante des événements au Tonkin, avait préparé un projet de loi demandant l'envoi dans ce pays d'un corps expéditionnaire de cinq ou six mille hommes, avec un crédit d'une machine de millions de francs.

Avec ces pareilles forces, expédiées en temps opportun, à l'heure décisive, la France devenait maîtresse de la situation en quelques mois, et elle épargnait la vie du brave commandant Rivière. Mais M. Grévy n'entendait pas la chose ainsi, et lui, qui depuis le mois de novembre 1882 a signé trois ou quatre demandes de crédit aussi élevées ou plus élevées, qui en signera peut-être encore demain de nouvelles sans broncher et sans sourcilier, s'insurgea avec une rare inopportunité contre celle de M. l'amiral Jauréguiberry. On n'a pas oublié le reste: le brave amiral, exaspéré d'une telle opposition, quitta la table autour de laquelle se tenait le conseil des ministres, et jeta son projet au feu. M. Grévy se souvient-il de cette scène? Eh bien! si ce jour-là M. le président de la République eût montré sa résignation habituelle, le ministère des finances aurait aujourd'hui quelques millions de plus, et nous n'aurions pas à déplorer la mort de plusieurs centaines d'officiers et de soldats de l'armée française.

Reste maintenant le troisième et dernier coupable, nous voulons parler du ministère Ferry. Compter sur ce théâtre ses mauvais procédés, ses mensonges, serait impossible. Pour lui, l'expédition du Tonkin n'était qu'une promenade sans risque et sans danger. En vain lui criaient de toutes parts: Vous allez rencontrer la Chine et les Chinois sur votre passage! M. Brenier de Montmorand, M. Bourée, M. Le Myre de Villers l'avaient écrit vingt fois, cent fois, en termes explicites! Mais le ministère Ferry, plus clairvoyant que le monde entier, plus infatigable que ses agents diplomatiques, se souciait de la Chine comme de la Birmanie. Eh bien! aujourd'hui, ils sont là, les Chinois, qui nous barrent le chemin, qui tirent sur nos troupes, qui nous ramènent, dans les mers de l'Asie orientale aux souvenirs, aux préoccupations, aux anxiétés de l'expédition du Mexique. Le ministère Ferry savait tout, et il dissimulait tout avec une audace, un cynisme sans précédents.

Nous ne sommes ni les maîtres, ni les conseillers de la majorité. Mais, si elle a quelque souci de sa propre dignité, si l'avenir de la République, si les intérêts les plus sérieux de la France ne lui sont pas indifférents, nous conjurons la majorité de mettre en tutelle ce cabinet imprudent, le Moniteur dit: impudent, qui conduit le pays à sa ruine à travers toutes les humiliations.

effectif des ports chinois ouverts au commerce étranger, parce que les traités donnent aux navires de guerre des puissances signataires le droit de pénétrer en tout temps dans ces ports et que ce droit ne saurait être atteint par l'état de guerre survenant entre la Chine et une de ces puissances.

Les forcés anglaises en Chine Londres, 9 décembre. Il y a actuellement dans les mers de la Chine vingt-quatre navires de guerre anglais, dont deux cuirassés. L'un de ceux-ci, le Wivern, est en réserve à Hong-Kong.

Chine et Japon Londres, 9 décembre. S'il faut en croire l'Observer, la Chine aurait fait récemment des ouvertures au gouvernement du Japon, pour la conclusion d'une alliance offensive et défensive dans l'éventualité d'une guerre entre la Chine et la France. Le Japon aurait repoussé les propositions chinoises, mais il se serait engagé, en cas de guerre, à ne pas permettre aux vaisseaux français de faire du charbon dans les ports japonais.

Les crédits du Tonkin Paris, 9 décembre. Le Voltaire affirme que le gouvernement se ralliera à l'ordre du jour pur et simple sur la question du Tonkin.

Une sortie du commandant Coronat Paris, 9 décembre. Le New-York Herald a reçu de son correspondant de Hong-Kong la dépêche suivante datée du 9 décembre, et ne donnant aucune nouvelle de Bac-Ninh ou de Son-Tai.

« Une attaque avait été fixée pour le 15 décembre. Un navire arrive jeudi. 500 annamites ont fait une démonstration devant Hat-Phong dans l'après-midi du 3. »

« Le commandant Coronat est sorti aussitôt avec une poignée d'hommes. Il attaqua l'ennemi avec vigueur, et le dispersa après lui avoir tué 50 hommes. »

« On évalue à plus de 100 le nombre des blessés. Deux hommes seulement du commandant Coronat ont été légèrement atteints. »

INTÉRIEUR

Un monument au comte de Chambord Paris, 9 décembre.

Sur la demande d'un grand nombre de royalistes, le général baron de Charette a bien voulu accepter la présidence d'un comité pour l'érection d'un monument à Monsieur le Comte de Chambord, dans l'église de Saint-Anne d'Auray (Morbihan).

Le comte de Paris Paris, 9 décembre. Monsieur le comte de Paris est arrivé à Paris, où il se propose de passer quelques jours.

M. Barodet devant ses électeurs Dans une réunion à la salle Rivoli, M. Barodet a rendu compte de son mandat et a demandé la révision de la constitution par une constituante.

Jérômistes et Victoriens Lyon, 9 décembre. Aujourd'hui a eu lieu, dans la salle de l'Alcazar, une réunion bonapartiste organisée par les partisans du prince Victor.

500 personnes environ assistaient à la réunion.

M. Aulois, ancien procureur sous l'Empire a fait l'apologie du régime impérial. Après lui, M. Repiquet, vient faire le procès du régime actuel au point de vue de la politique intérieure et extérieure.

M. Amigues fils a vivement attaqué le passé républicain du prince Jérôme.

La réunion s'est séparée, après le vote d'un ordre du jour reniant le prince Jérôme et reportant toutes les espérances sur le prince Victor.

M. Waldeck-Rousséau Paris, 9 décembre.

M. Waldeck-Rousséau vient de refuser la candidature au Conseil général de l'Ille-et-Vilaine.

EXTÉRIEUR

Manifestation anarchiste Saint-Nazaire, 9 décembre. Des affiches ont été placardées cette nuit dans les quartiers ouvriers, convoquant les ouvriers à une nouvelle manifestation, dont le jour et l'heure s'écritront indiqués seulement au bon moment.

Le Prince Impérial d'Allemagne à Rome Paris, 9 décembre.

Les journaux allemands et italiens se livrent à bien des commentaires à l'occasion du voyage que le prince impérial d'Allemagne se propose de faire à Rome. Est-il vrai, ainsi qu'on le pense à Berlin et que le rapporte une dépêche adressée au Temps, que ce voyage ait surtout pour objet une entrevue de ce prince avec Léon XIII? Nous ne saurions encore l'affirmer. M. de Bismarck a un profond politique, et il ne serait pas surprenant qu'après avoir reconnu la faute du Kulturkampf, il veuille la réparer. Le voyage à Canossa ne le diminuerait pas et ferait disparaître plus d'un obstacle à ses desseins. Il est d'ailleurs à remarquer que le projet que l'on prête au prince impérial d'Allemagne coïncide avec la réinstallation sur son siège de l'évêque de Limbourg, expulsé à la suite des lois de mai.

Les grèves en Angleterre Londres, 9 décembre. Un grand meeting a été tenu hier à Blackburn par les ouvriers tisseurs au nombre de 3,500. Les résolutions adoptées portent que la réduction de 5 0/0 sur les salaires ne saurait être acceptée qu'autant que les patrons s'engageraient à faire travailler quatre jours par semaine, la journée de travail étant de dix heures. Les salaires actuels devront être rétablis quand le travail des tissages aura repris son cours normal.

On ne croit pas que les patrons acceptent ces conditions. La résolution des tisseurs équivaut par conséquent à une menace de grève.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE « CERCLE WÉBER »

C'est hier soir qu'a eu lieu, à l'hippodrome de Roubaix, le concert, organisé par le comité de la tombola, au profit des familles des victimes de la catastrophe du 5 novembre.

Le Cercle Wéber, qui avait spontanément offert son concours à cette œuvre de bienfaisance, a été regn et fêté avec enthousiasme par la population.

A la gare

Les principales sociétés de Roubaix ont tenu à faire une escorte d'honneur à la vaillante phalange belge. Elles arrivent successivement à la gare, drapeaux déployés, et portant de magnifiques couronnes ou bouquets. Une foule compacte remplit les rues avoisinantes. Il y a du monde à tous les balcons et à toutes les fenêtres.

On voit que toutes ces personnes sont venues, non par curiosité seulement, mais encore et surtout pour témoigner leur reconnaissance à nos généreux voisins, pour les acclamer franchement, et de tout cœur.

A l'intérieur de la gare se trouvent MM. les membres du comité de la tombola, avec le président M. Henri Victorin, le secrétaire M. Henri Buisson, et le trésorier M. Louis Vienne-Barrat. Les sociétés de la Grande-Harmonie sont massés sur le quai de débarquement. On re-

FEUILLETON DU 11 DÉCEMBRE - 26 -

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Première Partie

LE CAISSIER

VIII

Il disait vrai; — et, pour le noter en passant, son duel en Belgique n'avait eu d'autre cause qu'une tricherie au jeu vivement relevée par un honnête garçon, dont il avait fait, le lendemain, une victime.

Ah! si cette triste aventure n'avait été plus tôt révélée, si j'avais été édifié sur le compte de ce voleur doublé d'un spadassins! Et en t'imaginant, continuai-je, que je consentais à être ton associé dans une semblable entreprise, à partager avec toi un gain honteux! Jamais!

A cette déclaration, Lenguague partit d'un éclat de rire, et Léonce me dit avec colère: « Vous vous y prenez un peu tard, mon cher monsieur Caissou, pour avoir de ces dans d'indi-

gnation. Fouillez donc vos papiers et vos livres, et vous les trouverez plus sales que mes cartes. Je gardai le silence et baissai les yeux: C'était vrai! calaisier infidèle et faussaire, j'étais descendu au-dessous de ces gredins.

— Soyons donc raisonnables, continua Léonce, et n'ayons pas de ces priveries intempestives. C'est en bel et bon argent, la borieusement gagné à la sueur de nos doigts, que nous te rembourse-rons, intérêts et principal. Le tapis vert tiendra les promesses de la distillerie-modèle.

Ces derniers mots me rappelèrent les contes dont j'avais été berné.

— Tiens, tu mens encore! tu lui dis-je. Tu te vantes d'une infamie dont tu es parfaitement capable, mais que tu n'as pu commettre. Tu as volé au jeu, soit!... mais monter une association de grecs, fonder une société en commandite pour exploiter les salons de jeu de Paris et de l'Etranger! C'est au-dessus de tes forces!

Tu n'as plus un sou des sommes que toi et ton digne ami m'avez escroquées. Vous les avez dissipés, mangés!

— Ayez donc du génie pour être ainsi méconnus! Léonce avec une amertume ironique. Mon cher Caissou, on ne peut plus te suivre dans les soubresauts de ton imagination: hier, tu étais très crédule, aujourd'hui, tu ne l'es plus assez. Ce que je te dis est l'exacte vérité. L'association dont je te parle existe et fonctionne assez convenablement, je n'en vante. J'en suis l'argent principal et par-dessus le marché le caissier, non pas un caissier pour rire, qui n'a rien à enlever sous son doigt, mais un caissier sérieux, et en règle! nous avons de la probité, nous autres! entre nous

s'entend. Ah! tu m'accuses d'avoir dissipé le montant de ton prêt, de ton apport social, tu vas en juger.

Cette scène se passait dans la chambre à coucher. Il fit jeter le ressort d'une porte dissimulée dans la boiserie, entra dans un petit cabinet tout rempli de hardes, poussa un second ressort et ouvrit la porte d'une cachette pratiquée dans le mur; dans cette cachette il y avait un coffre élégant, qu'il prit et qu'il apporta avec effort, car il paraissait lourd. Il le posa sur la table, tira une clef et l'ouvrit.

— Regarde! dit-il; voilà ce qui me reste de mes dilapidations. Je regardai, et tout-à-coup je tressaillis: il y avait là, tant en or qu'en billets de banque, de deux cent cinquante à trois cent mille francs!

— Oh! puis-je! en est ainsi, m'écriai-je, rends-moi ce que tu m'as emprunté; cela t'est facile. Il te restera encore assez... Tu me sauravas l'honneur, la vie; c'est une bonne action, qui te portera bonheur.

— Oh! répliqua-t-il en souriant, il ne faut pas dire de ces mots-là aux joueurs; les bonnes actions ne portent jamais bonheur. Je le suppliai à mains jointes; je lui jurai le secret le plus absolu. Il fut inflexible, et il remit le coffre en place après l'avoir fermé.

— Diantre! fit-il en revenant, je ne savais pas exciter si fort ta convoitise.

— Il ne s'agit pas de convoitise. Cet argent est à moi; j'en ai besoin, il me le faut absolument, tu le sais bien. Voyons, mon cher Léonce, tu ne

veux pas ma honte, ma mort!... Aie un bon mouvement...

— Laisse donc! fit-il. Tu pousses toujours les choses à l'extrême. Prends les mesures que je t'ai indiquées, et rien ne transparaîtra de tes petites droleries.

— Mais j'ai la tête égarée, tu le vois bien. Malgré moi, un jour, je me trahirai, et tu seras entraîné dans ma ruine.

— Non, tu te calmeras. Et comme j'insistais toujours: — C'est impossible, fit-il avec impatience. Ce que tu viens de voir est notre réserve pour la campagne qui va s'ouvrir: défense absolue d'y toucher, dans trois ou quatre mois, si la chance a été pour nous, nous verrons à te rembourser; mais d'ici là, non! Prie donc que les choses tournent bien.

Ces paroles, loin de calmer mon irritation, ne firent que l'augmenter; la pensée que l'argent de ma caisse n'avait pas été déposé, qu'il était là, près de moi, que ces misérables pouvaient me le restituer, et s'y refusant, acheva de m'exaspérer.

— Je veux mon argent! m'écriai-je tout à coup; je le veux, j'en ai besoin!

Et repoussant Léonce qui se trouvait devant moi, je m'élançai vers la porte derrière laquelle il avait renfermé le coffre.

Léonce et Lenguague ne cherchaient même pas à m'arrêter. Ils savaient que mes efforts pour ouvrir cette porte s'effectueraient dans la muraille serait inutile. En effet, après avoir tâtonné, sentant mes doigts se heurter à une

je revins pitoyablement me laisser tomber sur un fauteuil.

— J'avais à choisir qu'entre ces deux partis: appeler, faire arrêter ces deux gredins, et moi avec eux; ou bien accepter la honteuse proposition qu'ils venaient de me faire. J'eus la lâcheté, il faut que je l'avoue, de prendre ce dernier parti. Oui! j'ai fait des vœux pour cette ignoble industrie, dont je devais avoir ma part, sans songer que je ne me savais qu'aux dépens d'autres malheureux!

Tandis que j'étais absorbé dans ces réflexions, Léonce s'était rapproché de Lenguague, à l'autre bout de la chambre, et il lui avait dit quelques mots à voix basse. Bientôt il revint en souriant vers moi; et de cet air à la fois gonfleuse et aimable qui lui était particulier, il me dit: — Lenguague trouve, mon cher Caissou, que tu es un baillieur de fonds trop désagréable et trop compromettant; il est d'avis de se débarrasser de toi au plus vite en te remboursant.

— Oh! m'écriai-je, quel service vous me rendriez! vous avez un délé de ce qu'il faut pour cela.

— Un instant! ne faisons pas la moindre allusion au coffre: c'est sacré cela! Mais nous venons de convenir, Lenguague et moi, que nos premiers profits te seraient successivement affectés jusqu'à concurrence de notre dette; et, dès ce soir, nous voulons commencer ce remboursement par fractions. Cela te va-t-il?

— J'en puis pas poeur de conditions, vous le savez bien; mais le plus tôt que vous pourrez, je vous en supplie.

— Eh bien, tout de suite; commençons. Ce soir nous avons rendez-vous dans une maison particu-

(A suivre)